

Webinaire sur « la Dynamique de la pauvreté au Maroc »

Le 8 juin 2021 : L'Observatoire National du Développement Humain organise aujourd'hui à partir de 10H00, un webinaire pour la présentation des résultats de l'étude sur « *la Dynamique de la pauvreté au Maroc* ».

Présidée par Monsieur El Hassan El Mansouri, secrétaire général de l'ONDH, cette rencontre connaîtra la participation des représentants de départements ministériels et d'institutions nationales, des Agences des Nations Unies et de la coopération internationale au Maroc, des représentants de la société civile et des experts. La modération sera assurée par Monsieur Larbi Jaidi.

Lutter contre la pauvreté implique de la mesurer et d'en analyser les causes pour proposer des politiques adéquates et ciblées.

L'exploitation des données issues des cinq premières vagues de l'enquête de panel des ménages de l'ONDH entre 2012 et 2019 a montré que le taux de **pauvreté absolue** a nettement reculé depuis 2001 pour ne représenter que 1.2% en 2019, dans un contexte d'amélioration globale du niveau de vie des Marocains, en particulier en milieu urbain.

Le taux de **pauvreté relative** a également enregistré une baisse entre 2001 et 2019, puisqu'il est passé de 20,4% à 17,7%. Il se maintient à un niveau encore élevé, surtout en milieu rural où il a atteint 36.8% en 2019. Durant la même période, l'incidence de la pauvreté relative a reculé en milieu urbain, de 9% à 6,4%.

En 2019, près de 45% des marocains se considèrent **subjectivement pauvres** (38,6% dans le milieu urbain et 58,4% dans le milieu rural). De plus, la pauvreté subjective affecte l'ensemble des classes sociales du pays mais à des niveaux différents. Le taux de pauvreté subjective a été 55,7% parmi les 20% les plus pauvres (le premier quintile) et 26,7% parmi les 20% les plus aisés (le cinquième quintile). Son développement traduit un signe de diffusion des inégalités sociales, d'un manque de confiance et d'expression de nouveaux besoins insuffisants et non mesurés par les approches monétaires classiques.

Le traitement de la pauvreté est donc une question importante au Maroc. Ses multiples facettes ont été véritablement révélées à travers la crise sanitaire qu'a touchée le Maroc dès mars 2020. Selon le HCP, l'incidence de la pauvreté a été multipliée par 7 pendant le confinement, traduisant les difficultés économiques et sociales que connaissent de nombreux ménages marocains et qui ne peuvent être ignorées plus longtemps.

Si les enquêtes statiques permettent le suivi de l'évolution globale de la pauvreté, elles n'autorisent pas en revanche d'analyser les trajectoires individuelles, en l'occurrence l'entrée et la sortie de la pauvreté. A cet égard, l'enquête panel de ménages de l'ONDH représente un outil pertinent qui permet de mettre en exergue l'hétérogénéité des expériences vécues par les personnes et contribuer à une appréciation plus précise des phénomènes de pauvreté dans notre pays.

En effet, les résultats tirés de l'EPM de l'ONDH montrent qu'au niveau national, 48,5% de la population a connu au moins une fois une expérience de pauvreté entre 2012 et 2019. De même, 18,2% des individus ont été, entre 2012 et 2019, en situation de pauvreté chronique (34,4% en milieu rural contre 5,5% en milieu urbain). Quant à la pauvreté transitoire, elle a concerné 30,3% des individus au niveau national (21,9% citadins contre 41,3% ruraux).

Par ailleurs, l'étude des mouvements à travers le seuil de pauvreté relative entre 2012 et 2019 montre qu'un individu vivant dans un ménage pauvre a 56% de chance de se soustraire de cette situation, tandis que le risque d'entrée en pauvreté d'un individu issu d'un ménage non pauvre est de 13,7%. La probabilité qu'un individu pauvre en 2012 le reste encore en 2019 est de 43,3%.

Enfin, l'approche longitudinale retenue dans cette analyse permet d'éclairer les facteurs déterminants de l'entrée en pauvreté. Ainsi, l'analyse économétrique a révélé que la composition familiale (nombre d'enfants, monoparentalité, etc.), la situation dans l'emploi et le niveau de scolarité de l'individu ou du chef du ménage auquel il appartient constituent des facteurs clés d'entrée dans la pauvreté relative. De même, par rapport à l'échantillon observé entre 2012 et 2019, le fait de connaître une première expérience de pauvreté accroît les risques d'entrée à nouveau en pauvreté.

Face à ce constat, la question du ciblage à retenir doit prendre en considération les trajectoires individuelles, dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté. A cet effet, le Registre Social Unique devra faire l'objet d'une alimentation régulière par des données actualisées tenant compte des mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté et de leurs facteurs causaux.

Glossaire

Le seuil de pauvreté absolue est calculé en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation minimale de biens et services non alimentaires. Ainsi, le taux de pauvreté absolue est la proportion des individus dont la dépense annuelle moyenne par personne se situe au-dessous de ce seuil.

Le seuil de pauvreté relative est obtenu en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation plus conséquente de biens et services non alimentaires. Ainsi, le taux de pauvreté relative est la proportion des individus dont la dépense annuelle moyenne par personne se situe au-dessous de ce seuil. En 2019, ce seuil est estimé à 14 667, 74 DH par personne par an.

La pauvreté subjective : pourcentage des chefs de ménages qui se considèrent en situation de pauvreté.

La pauvreté chronique traduit la situation d'un individu qui est tombé au moins trois fois en situation de pauvreté sur les cinq vagues de l'EPM.

La pauvreté transitoire traduit la situation d'un individu qui est tombé un ou deux fois en situation de pauvreté sur les cinq vagues de l'EPM.

A propos de l'Observatoire :

L'Observatoire National du Développement Humain est un organe indépendant institué auprès du Chef du Gouvernement avec pour mission permanente d'analyser et d'évaluer l'impact des projets, programmes et actions de développement humain au Maroc. Les évaluations de l'Observatoire s'articulent autour de plusieurs axes : l'éducation, la santé, l'inclusion, la gouvernance, l'emploi, l'économie...etc.

Aujourd'hui, l'ONDH dispose d'atouts majeurs, qu'il convient de rappeler :

- *La mise en place d'un dispositif de veille couvrant l'ensemble des dimensions du développement humain au Maroc ;*
- *Le développement d'une expertise multidimensionnelle en matière de suivi et d'évaluation des progrès de développement humain au Maroc ;*
- *Le positionnement de l'ONDH, en tant que lieu de débat et de réflexion scientifiques autour des enjeux du développement humain ;*
- *Le rôle de l'ONDH en matière de renforcement des capacités nationales en évaluation des politiques publiques. <http://www.ondh.ma>*